

La Bretagne à l'École des Chartes.

L'histoire bretonne a fait l'objet ces deux dernières années — 1929 et 1930 — de quatre thèses soutenues à l'École des chartes pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe; trois ont été soutenues durant la session des 27 janvier et jours suivants de cette année, trois sur quatorze thèses présentées, proportion considérable et qui témoigne de la bonne marche du travail historique dans notre province.

A la session de janvier 1929, M. Jacques Levron présentait et faisait recevoir dans de brillantes conditions une étude sur *Pierre de Dreux dit Mauclerc, duc de Bretagne, comte de Richemond, chevalier de Braine*, où, sans apporter peut-être beaucoup de faits nouveaux, il traçait un tableau complet — très neuf à cet égard — de la vie de Pierre Mauclerc et de l'état de la Bretagne au début du XIII^e siècle. Une importante partie en sera publiée prochainement; dès maintenant les « positions » de l'ensemble, plus développées qu'il n'est d'usage (elles comptent 18 pages), pourront être lues et consultées avec profit.

Les trois thèses bretonnes de cette année ont pour sujets : *Le commerce et la contrebande du sel de Bretagne avant la Révolution*, par Jean Gautier; *Desclouzeaux, intendant de la marine, et le port de Brest de 1683 à 1701*, par Simone Goubet; *La quevaise, contribution à l'histoire du régime des terres en Basse-Bretagne*, par Jeanne Laurent. Toutes trois ont été soutenues avec succès. Les deux dernières, traitées avec beaucoup de soin, de critique et de sens historique, dérangent sur certains points les idées généralement reçues et il serait à désirer que la rédaction intégrale en fût imprimée sans trop tarder. M^{lles} Goubet et Laurent, ainsi que MM. Gautier et Levron, appartiennent à la Société d'Histoire de Bretagne, au nom de laquelle nous sommes heureux de les féliciter.

La loi nouvelle sur la protection des sites.

Le 2 mai dernier a été promulguée et le 4 mai a paru à l'*Officiel* une loi nouvelle « ayant pour objet de réorganiser la protection des monuments naturels et des sites de caractère